



INSTITUT EUROPÉEN POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES
FEMMES

Programme de travail annuel 2012

Adopté le 5 octobre 2011

INTRODUCTION

En 2012, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes entamera sa deuxième année complète de fonctionnement. L'engagement sérieux et le soutien vigoureux du conseil d'administration de l'Institut ont facilité le processus de démarrage rapide de l'agence, qui s'achèvera en 2012. L'Institut aura alors la possibilité de concentrer davantage ses efforts sur les tâches spécifiques définies dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Avec le soutien d'un personnel engagé et motivé, l'EIGE finalisera la mise en œuvre de son premier programme de travail à moyen terme (2010-2012), axé sur la collecte de données initiales, de sources, de recherches et d'autres informations ayant trait aux domaines de travail de l'Institut. Les activités de l'EIGE sont élaborées et structurées sur la base des principaux documents cadres et stratégiques pour les politiques d'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'Union européenne.

La stratégie «Europe 2020» définit des objectifs économiques qui démontrent que l'égalité entre les hommes et les femmes est importante pour obtenir une plus grande participation des femmes sur le marché du travail et une plus grande participation des hommes aux activités liées à la famille et à la garde. L'impact économique et financier de politiques d'égalité entre les hommes et les femmes et de stratégies d'intégration de la dimension de genre efficaces, ainsi que leur influence positive sur le développement social de l'Union, s'inscriront dans le cadre des activités de l'Institut à travers la collecte de bonnes pratiques, d'outils et de méthodes en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes en Europe.

La stratégie de la Commission européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015 définit les objectifs et les missions de sa politique en matière d'égalité entre les hommes et les femmes de l'Union européenne pour les années à venir. L'EIGE apportera son soutien à la Commission et aux États membres.

Les douze domaines critiques du programme d'action de Pékin (PAP) mettent en place un cadre pour toutes les politiques internationales d'égalité entre les hommes et les femmes. L'Union européenne et ses États membres sont contraints de mettre en œuvre les engagements pris à ce titre. Après la quatrième conférence mondiale des Nations unies sur les femmes qui a eu lieu à Pékin en 1995, le Conseil européen de Madrid (des 15 et 16 décembre 1995) a demandé un examen annuel de la mise en œuvre du programme d'action de Pékin (PAP) dans les États membres. Ensuite, le 2 décembre 1998, le Conseil a convenu que l'évaluation annuelle de la mise en œuvre du programme d'action de Pékin comprendrait une proposition concernant un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs.

L'Institut contribuera au développement et à la mise à jour d'indicateurs dans les domaines critiques du programme d'action de Pékin et développera, notamment en se fondant sur ces indicateurs, un indice d'égalité des genres. L'Institut créera un Centre de documentation accessible au public, dont un réseau européen virtuel sur l'égalité des genres. L'Institut commencera également à collecter des outils et des méthodes pour

l'intégration de la dimension de genre, ainsi que des données et des informations ayant trait à la lutte contre la violence à caractère sexiste.

Le présent programme de travail annuel guidera l'Institut tout au long d'un processus de consultation détaillé avec les principales parties prenantes (notamment la Commission européenne et les États membres de l'Union), au cours duquel de nouveaux défis pour l'égalité entre les hommes et les femmes seront évalués, les besoins et les priorités de diverses parties prenantes seront structurés et les priorités du prochain programme d'activité trisannuel seront établies. D'ici la fin de l'année 2012, l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes aura mis en place les conditions préalables pour devenir le centre de compétence européen sur les questions d'égalité entre les genres.

TABLE DES MATIÈRES

- 1 MISSION ET PRIORITES DE L'EIGE POUR 2012**
 - 1.1 OBJECTIFS GENERAUX**
 - 1.2 DOMAINES PRIORITAIRES ET PRINCIPAUX OUTILS POUR 2012**
 - 1.3 APPROCHE DE LA MISE EN ŒUVRE**
- 2 PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL 2012**
 - 2.1 CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANES DE L'EIGE**
 - 2.2 DOMAINE PRIORITAIRE 1: DONNEES ET INDICATEURS COMPARABLES ET FIABLES DANS LE DOMAINE DE L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES**
 - 2.2.1 COLLECTE DE DONNÉES ET DE STATISTIQUES SUR LES DOUZE DOMAINES CRITIQUES DU PAP/SOUTIEN AUX PRÉSIDENTES DANOISE, CHYPRIOTE, IRLANDAISE ET LITUANIENNE DU CONSEIL; VIOLENCE À CARACTÈRE SEXISTE
 - 2.2.2 INDICE D'ÉGALITÉ DES GENRES
 - 2.3 DOMAINE PRIORITAIRE 2: RECUEIL ET TRAITEMENT DE METHODES ET DE PRATIQUES POUR LE TRAVAIL RELATIF A L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES**
 - 2.3.1 OUTILS ET METHODES D'INTEGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE
 - 2.3.2 COLLECTE, TRAITEMENT ET DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES
 - 2.4 CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION**
 - 2.4.1 CREATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION
 - 2.4.2 LE RESEAU EUROPEEN SUR L'EGALITE DES GENRES
 - 2.5 SENSIBILISATION, RESEAUTAGE ET COMMUNICATION**
 - 2.5.1 DEVELOPPEMENT D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION
 - 2.5.2 PARTIES INTERESSEES ET PARTENAIRES DE L'EIGE
- 3 RESUME DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES**

4 TABLEAU DES EFFECTIFS: 2012

5 SUIVI ET EVALUATION

5.1 MISE EN ŒUVRE DU SUIVI

5.2 RAPPORT ANNUEL 2012

ANNEXE 1 ÉTUDES PREVUES POUR 2012

ANNEXE 2 PROPOSITION DE PLAN DES RESULTATS ET ACTIVITES

ANNEXE 3 SYNERGIES ENTRE LES ACTIVITES ET LE PROGRAMME D'ACTION DE
PEKIN AINSI QUE L'INDICE D'EGALITE DES GENRES

1 MISSION ET PRIORITES DE L'EIGE POUR 2012

L'égalité entre les femmes et les hommes est à la fois un droit fondamental et un principe commun de l'Union européenne.

La vision de l'Institut consiste à:

faire une réalité de l'égalité entre les hommes et les femmes pour tous en Europe et ailleurs

L'Institut a pour mission de:

devenir le centre de compétence européen sur les questions d'égalité entre les genres

D'ici la fin de l'année 2012, l'EIGE deviendra une agence européenne efficace qui collecte des connaissances et des compétences expertes et qui partage les données, outils et méthodes existants sur l'égalité entre les femmes et les hommes pour le bénéfice de ses parties prenantes et de ses acteurs en Europe.

1.1 OBJECTIFS GENERAUX

L'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes a été créé dans le but de contribuer à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la renforcer, y compris l'intégration de la dimension de genre dans toutes les politiques communautaires et dans les politiques nationales qui en résultent, en fournissant une assistance technique aux institutions communautaires, en particulier à la Commission et aux autorités des États membres¹.

1.2 DOMAINES PRIORITAIRES ET PRINCIPAUX OUTILS POUR 2012

Le programme de travail de 2012 achève la mise en œuvre du premier programme trisannuel de l'Institut, et contribue à l'obtention des résultats définis dans le **programme de travail à moyen terme (2010-2012)**. Au cours de l'année, les objectifs à moyen terme (résultats) suivants seront atteints:

- l'EIGE fonctionnera pleinement en tant qu'organe européen indépendant;
- les organes de l'agence seront efficaces et opérationnels;
- les données concernant les premiers domaines critiques du programme d'action de Pékin auront été collectées et traitées; un soutien efficace sera en place pour les présidences du Conseil de l'Union européenne;
- un indice destiné à évaluer l'égalité entre les femmes et les hommes dans les États membres aura été développé;
- le Centre de ressources et de documentation sera ouvert/accessible au public (au moins en partie);

¹ Règlement (CE) n° 1922/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 portant création d'un Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, JO. L 403/9, art.2.

- des informations concernant l'égalité entre les hommes et les femmes et les activités de l'EIGE auront été présentées aux parties prenantes et au public;
- un réseau de partage de compétences et d'expériences aura été créé; et
- un partenariat solide aura été instauré à travers l'Europe.

Le programme de travail 2012 contribuera à la réalisation des résultats en suspens du programme de travail à moyen terme et, étant donné l'importance des priorités clés définies pour l'Union par la stratégie «Europe 2020», prévoira la concentration des efforts sur les principales missions définies dans le règlement et les missions attribuées à l'EIGE dans la stratégie de la Commission européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015.

L'Institut concentrera ses activités sur deux domaines principaux:

1. La collecte de données comparables et fiables et l'élaboration d'indicateurs de l'égalité entre les hommes et les femmes, et
2. La collecte, le traitement et la diffusion de recherches, d'informations, de méthodes et de pratiques pour le travail relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes, y compris l'intégration de la dimension de genre.

Dans le cadre du premier domaine prioritaire, l'EIGE continuera à collecter les données à l'échelon européen et à élaborer des méthodes pour améliorer l'objectivité, la comparabilité et la fiabilité des données et des indicateurs liés aux questions d'égalité entre les genres en collaboration avec Eurostat dans le cadre du mémorandum d'entente signé entre l'EIGE et Eurostat en 2011. L'EIGE apportera un soutien technique aux prochaines présidences du Conseil de l'Union européenne pour le suivi des progrès réalisés dans les domaines critiques sélectionnés du **programme d'action de Pékin (PAP)**. La collecte de données, de statistiques et d'indicateurs fiables offrira à la Commission européenne, aux États membres et aux autres parties prenantes un système cohérent et centralisé sur lequel s'appuyer pour le suivi et les rapports sur la promotion de la femme, ainsi qu'aux progrès réalisés en matière d'égalité entre les hommes et les femmes dans les domaines critiques du programme d'action de Pékin.

L'**élaboration d'un indice d'égalité des genres** couvrant les États membres de l'Union constitue une autre mission importante qui s'inscrit dans le premier domaine prioritaire, dont le produit offrira à l'Union européenne un outil spécifique et un système commun pour évaluer les progrès réalisés dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe.

Le deuxième domaine prioritaire sera essentiellement dédié à la collecte, au traitement et à la diffusion d'outils, de méthodes et de bonnes pratiques en matière **d'égalité entre les hommes et les femmes et d'intégration de la dimension de genre**. La tâche primordiale sera la collecte de méthodes, d'outils et de bonnes pratiques de travail relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes dans les domaines du programme d'action de Pékin sélectionnés par les prochaines présidences et à la formation à l'intégration de la dimension de genre.

Au cours de l'année, l'EIGE établira à titre définitif les contours et la structure du **centre de ressources et de documentation** de l'Institut, qui hébergera un centre de documentation en ligne et physique, un centre de connaissances et le réseau européen sur l'égalité des genres. L'Institut commencera à traiter les données et informations collectées en matière d'égalité entre les hommes et les femmes afin de commencer à établir des fiches d'état des lieux, des publications, des rapports et d'autres documents.

L'EIGE adoptera une approche horizontale à l'égard de la question des hommes et des masculinités. L'Institut s'efforcera d'intégrer la perspective des hommes et des masculinités et d'encourager la participation des hommes en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes tout au long des principales activités de l'EIGE.

L'EIGE entamera la deuxième étape du processus dans le cadre de la collecte, de l'analyse, du traitement et de la diffusion de données et d'informations concernant l'égalité entre les hommes et les femmes.



1. 3 APPROCHE DE LA MISE EN ŒUVRE

Destiné à rendre compte des opérations et des activités de l'Institut et de leur suivi, ce programme de travail annuel est fondé sur la méthode universellement admise de la gestion axée sur les résultats (GAR). Tout au long de 2012, l'Institut et les membres du personnel contribueront à atteindre les résultats prévus dans l'immédiat et à moyen terme.

Conformément au règlement, l'Institut mène à bien ses tâches dans le cadre des compétences de l'UE et à la lumière des objectifs adoptés et des domaines de priorité identifiés dans son programme de travail à moyen terme 2010-2012. Les activités et les résultats décrits dans le programme de travail annuel 2012 prennent en considération les politiques et les priorités de l'UE dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes, en particulier celles exposées dans la stratégie de la Commission pour l'égalité entre les hommes et les femmes 2010-2015.

La planification et la mise en œuvre de toutes les activités de l'Institut reposent sur une approche cohérente, qui comprend des étapes de collecte, d'analyse et de traitement des informations existantes dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe afin de les diffuser et de les rendre utiles et visibles à un grand nombre d'utilisateurs. Cette approche crée les conditions permettant à l'Institut de devenir un acteur solide et compétent doté d'une source d'informations indépendante en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et lui confère un rôle central dans l'hébergement et la diffusion de toutes les informations collectées dans son Centre de ressources et de documentation.

2 PROGRAMME DE TRAVAIL ANNUEL 2012

Ce programme de travail annuel décrit les activités de l'Institut pour 2012 et les ressources humaines et financières nécessaires pour les mettre en œuvre. Pour pouvoir atteindre ses objectifs généraux, l'Institut accomplira ses tâches en articulant son travail autour de quatre domaines d'activité définis dans le programme de travail à moyen terme.

2.1 CADRE INSTITUTIONNEL ET ORGANES DE L'EIGE

Résultat de l'activité: mise en place des structures administratives et opérationnelles nécessaires

L'AGENCE ET SON PERSONNEL

En 2012, lorsque le soutien financier du gouvernement du pays hôte et le contrat de bail (mis à disposition par le gouvernement) auront pris fin, l'agence finalisera l'acquisition de ses locaux. L'Institut a l'intention de s'installer, avec le Bureau d'information du Parlement européen et la Représentation de la Commission européenne, dans les locaux de l'agence, qui peuvent accueillir les trois institutions et qui offrent une bonne visibilité et un accès aisé pour les visiteurs, les invités et les citoyens européens. L'Institut poursuivra ses efforts en vue de conclure l'accord de siège avec les autorités lituaniennes.

En 2012, l'Institut vise à disposer de trente collaborateurs recrutés, neuf agents contractuels et six experts nationaux détachés, quarante-cinq personnes au total, qui contribueront à la mise en œuvre du programme de travail de l'Institut. Afin d'améliorer la compétence du personnel de l'EIGE, une formation interne supplémentaire sera organisée sur des thèmes liés à l'égalité entre les hommes et les femmes et aux marchés. Plusieurs sessions de formation seront ouvertes à des experts de l'égalité entre les hommes et les femmes d'institutions européennes et d'agences sœurs de l'EIGE.

ORGANES DE L'EIGE

Conseil d'administration²

En tant qu'organe décisionnaire de l'agence, le conseil d'administration surveillera le déroulement des opérations, adoptera les documents en suspens concernant le personnel, l'administration et les finances et guidera l'Institut dans le développement de son deuxième programme de travail à moyen terme pour 2013-2015.

Le conseil d'administration approuvera le rapport annuel de l'Institut, qui couvrira une année complète de fonctionnement (2011), et conseillera l'Institut concernant le déploiement de l'évaluation à mi-parcours, qui

² Conformément au règlement, le conseil d'administration prend toutes les décisions nécessaires au fonctionnement de l'Institut; il adopte en particulier les programmes de travail à moyen terme et les programmes de travail annuels, le rapport annuel, ainsi que les projets de budget et les budgets définitifs. Il adopte également le règlement intérieur de l'Institut ainsi que son propre règlement intérieur. Le conseil d'administration exerce l'autorité disciplinaire sur le directeur et a le pouvoir de le nommer ou de le révoquer.

couvrira les trois premières années d'activité. Des spécifications techniques, définissant la portée et les objectifs de cette évaluation, seront élaborées et mises en œuvre d'ici la fin de l'année 2012.

Le comité du conseil d'administration, créé après la modification du règlement intérieur en 2011, continuera de faciliter les travaux du conseil d'administration, ce qui, à son tour, bénéficiera aux travaux de l'Institut.

Sont repris au titre de cette activité, les coûts des réunions du conseil d'administration et du comité qui se tiendront en 2012 et tous les coûts liés, par exemple l'interprétation simultanée pendant les réunions du conseil d'administration (cinq langues).

FORUM D'EXPERTS³

Au cours de l'année, le forum d'experts entamera son deuxième mandat et apportera son assistance à l'Institut dans ses domaines de travail tels qu'ils ont été circonscrits. Les membres feront des recommandations à l'Institut au moyen de groupes de travail permanents, en élaborant des méthodes et des outils et en recueillant des bonnes pratiques.

Indicateurs de résultats: réunions du conseil d'administration (Q2, Q4); réunions du forum d'experts (Q3, Q4); réunion conjointe du conseil d'administration et du forum d'experts (Q1); réalisation du tableau des effectifs 2013 (Q1); adoption des dispositions d'application pour le statut du personnel (Q2-Q4).

Ressources humaines (2012)

2.1.: Cadre institutionnel et organes de l'EIGE

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END ⁴	Agents contractuels AC	Personnel total	%	Titre 1 du budget 'PERSONNEL
4,4	2,5	0	4,2	11,10	24,67	730,676

2.2 DOMAINE PRIORITAIRE 1: DONNEES ET INDICATEURS COMPARABLES ET FIABLES DANS LE DOMAINE DE L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

2.2.1 COLLECTE DE DONNÉES ET DE STATISTIQUES SUR LES DOUZE DOMAINES CRITIQUES DU PAP/SOUTIEN AUX PRÉSIDENTES DANOISE, CHYPRIOTE, IRLANDAISE ET LITUANIENNE DU CONSEIL; VIOLENCE À CARACTÈRE SEXISTE

Résultat de l'activité: bon fonctionnement et efficacité du soutien aux présidences du Conseil de l'Union

³ Le forum des experts aide le directeur à assurer l'excellence et l'indépendance des activités de l'Institut et constitue un mécanisme pour l'échange d'informations sur les questions d'égalité entre les hommes et les femmes et la mise en commun des connaissances. Il veille à ce que l'Institut et les instances compétentes des États membres coopèrent étroitement. Le forum des experts sert d'organe consultatif en fournissant à l'Institut les connaissances spécialisées dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes.

⁴ Experts nationaux détachés

Conformément à la mission qui lui a été confiée par la stratégie de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015, l'Institut a développé, en 2011, une approche structurée destinée à prêter assistance à la Commission et aux États membres pour l'élaboration des rapports sur la mise en œuvre du programme d'action de Pékin dans les domaines critiques sélectionnés. L'année dernière, l'EIGE a examiné plusieurs indicateurs liés à la conciliation de la vie familiale avec la vie professionnelle dans le domaine F: les femmes et l'économie (pour la présidence polonaise). Le rapport et les principales conclusions sur les femmes et l'économie ont été publiés sur le site internet de l'Institut, diffusés dans le cadre d'événements organisés par la présidence et communiqués aux institutions concernées des États membres, à des organisations internationales et à d'autres agences européennes. En 2011, pour éclairer la présidence danoise, l'EIGE s'est attelée à l'élaboration des indicateurs dans le domaine K: les femmes et l'environnement, en plaçant particulièrement l'accent sur l'égalité entre les hommes et les femmes et le changement climatique. Le rapport final destiné à la présidence danoise sera terminé en février 2012.

En conformité avec le programme de travail de la Commission pour le suivi du programme d'action de Pékin et conformément au programme de travail à moyen terme (2010-2012) de l'EIGE, ce dernier, le groupe de haut niveau (GHN) sur l'intégration de la dimension de genre et la Commission vont, en étroite collaboration avec la présidence du Conseil:

- analyser et examiner les domaines critiques choisis par les prochaines présidences du Conseil de l'Union;
- assurer un suivi technique dans les domaines pris en compte par les indicateurs existants ou élaborer de nouveaux indicateurs;
- donner des conseils techniques pour la mise à jour et l'amélioration des indicateurs existants; et
- promouvoir la visibilité et la diffusion des indicateurs.

Dans ce domaine prioritaire, l'EIGE adoptera une double approche: il collectera des données, statistiques et autres informations pertinentes dans tous les domaines critiques du programme d'action de Pékin et fournira, sous la forme d'un rapport, un examen plus approfondi des domaines critiques choisis par les prochaines présidences du Conseil de l'Union.

COLLECTE DE DONNEES ET DE STATISTIQUES DANS LES DOUZE DOMAINES DU PROGRAMME D'ACTION DE PEKIN

L'EIGE a initié plusieurs études en vue de créer les conditions nécessaires pour faciliter le travail sur la base de données fiables, disposer d'informations générales sur les indicateurs existants dans les douze domaines du programme d'action de Pékin et recueillir des bonnes pratiques concernant la mise en œuvre du programme d'action de Pékin. En 2011, l'Institut a achevé une étude (entamée en 2010) concernant les statistiques et les indicateurs en matière d'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'Union européenne, présentant une vue d'ensemble complète des données et des sources de données pour tous les indicateurs, dans les douze domaines du programme d'action de Pékin. À compter de 2012, dans les douze domaines du programme

d'action de Pékin, les données collectées et les sources de données des indicateurs seront régulièrement mises à jour.

L'étude sur les méthodes de mise en œuvre du travail avec les indicateurs de Pékin dans l'Union européenne (2010-2011) a défini différentes approches et méthodologies de travail dans le domaine des statistiques ventilées par genre et des indicateurs de Pékin, ainsi que différentes bonnes pratiques dans le domaine des méthodes utilisées pour mettre en œuvre le programme d'action de Pékin.

Les deux études constituent des ressources utiles qui fournissent des informations générales fiables permettant de faire des recommandations sur la mise à jour et l'amélioration des indicateurs existants, ainsi que sur le développement futur de nouveaux indicateurs.

SOUTIEN AUX PRESIDENCES DU CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

L'EIGE assistera les prochaines présidences danoise, chypriote, irlandaise et lituanienne en assumant un suivi technique des indicateurs dans les domaines critiques du programme d'action de Pékin. Deux études seront mises en œuvre afin d'examiner les domaines critiques choisis par les présidences irlandaise et lituanienne. Ces études présenteront une vue d'ensemble des domaines sélectionnés et des conseils techniques pour la mise à jour et l'amélioration des indicateurs existants. Elles serviront en outre de matériel de référence pour l'élaboration d'un rapport sur l'examen du domaine critique choisi par la présidence.

La comparabilité des données représente un aspect essentiel pour fournir une recherche et une analyse solides. Par conséquent, afin d'accroître les synergies institutionnelles et d'améliorer la qualité des données ventilées par sexe, l'EIGE renforcera sa coopération avec le système statistique européen (essentiellement Eurostat) et, pour les données non disponibles au niveau de l'UE, les offices nationaux des statistiques des États membres, l'ONU, le BIT, l'OCDE, ainsi qu'EUROFOUND, la FRA et d'autres agences européennes. En outre, afin d'accroître les informations sur les indicateurs existants, l'EIGE axera ses recherches sur d'autres sources, telles que le Conseil de l'Europe, la DSNU, ONU Femmes et la Banque mondiale.

Fondé en 2010, le groupe de travail (GT) sur les indicateurs de Pékin continuera à formuler des recommandations à l'intention de l'EIGE sur l'élaboration d'informations fiables, harmonisées et qualitatives, en vue de suivre la mise en œuvre du programme d'action de Pékin à l'échelle de l'Union et des États membres et d'améliorer la visibilité des domaines du programme d'action de Pékin. Si le sujet du domaine critique concerné réclame une expertise hautement spécialisée, des experts externes spécialisés dans un domaine particulier du programme d'action de Pékin seront invités à contribuer au travail de l'EIGE et de son groupe de travail. Le GT participera également à une évaluation plus générale et à une mise à jour progressive des douze domaines critiques du programme d'action de Pékin. Afin d'optimiser les activités dans le domaine de la collecte de données et de statistiques et de mettre à jour des synergies avec les travaux sur l'indice d'égalité des genres, le groupe de travail collaborera étroitement avec le groupe de travail sur l'indice d'égalité des genres.

PROMOTION ET VISIBILITE DES DOMAINES DU PROGRAMME D'ACTION DE PEKIN

En aidant les présidences à développer et à mettre à jour les indicateurs de Pékin et en construisant une base de données solide pour les douze domaines du programme d'action de Pékin, l'EIGE contribuera à faire connaître le programme d'action de Pékin et les indicateurs de Pékin, et à les rendre visibles. Les rapports élaborés pour les pays assurant la présidence seront présentés au cours d'événements organisés par la présidence et diffusés aux parties intéressées par le biais du Centre de ressources et de documentation de l'EIGE, notamment son site internet.

VIOLENCE A CARACTERE SEXISTE

Afin de contribuer à la mise en œuvre du programme d'action de Pékin et à la stratégie de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015, l'EIGE vise également à rassembler des données, des statistiques et d'autres informations pertinentes sur la violence à caractère sexiste. Il est reconnu que les difficultés auxquelles se heurte la collecte de données comparables et fiables constituent un obstacle majeur à la lutte contre la violence à l'encontre des femmes, et en particulier en relation avec la question très sensible des mutilations génitales féminines (MGF). À cette fin, l'EIGE achèvera une étude, entamée en 2011, sur l'accès à l'information et la collecte de données sur les MGF.

Comme indiqué dans les conclusions du Conseil sur l'éradication de la violence à l'égard des femmes, adoptées le 8 mars 2010⁵, il existe un besoin urgent de données comparables sur la prévalence de cette violence. Pour relever le défi, l'EIGE prévoit d'analyser et d'évaluer les structures possibles d'un observatoire visant à recueillir des données complètes, comparables et représentatives sur la violence à l'encontre des femmes (pour des informations plus détaillées, voir le chapitre 2.3.1 Outils et méthodes d'intégration de la dimension de genre).

Indicateurs de résultats: réunions du groupe de travail sur les indicateurs de Pékin (Q2, Q3); cartographie des données disponibles au sujet des MGF (Q2); réunions avec les gouvernements chargés de la présidence en 2012 - le Danemark et Chypre (Q1,Q3); réunions avec les gouvernements des présidences à venir en 2013 et 2014 - l'Irlande, la Lituanie et la Grèce (Q2 – Q4); mise en route des études sur les domaines sélectionnés du programme d'action de Pékin pour l'Irlande et la Lituanie (Q1-Q2); fourniture du rapport destiné à la présidence danoise (Q1); fourniture du rapport destiné à la présidence chypriote (Q3); élaboration du rapport destiné à la présidence irlandaise (Q4); réunions de consultation avec des experts dans des domaines sélectionnés par Chypre et l'Irlande (Q2,Q3).

2.2.2 INDICE D'ÉGALITÉ DES GENRES

Résultat de l'activité: élaboration pour l'UE d'un projet d'indice destiné à évaluer l'(in)égalité entre les femmes et les hommes en Europe

PERTINENCE D'UN INDICE D'EGALITE DES GENRES POUR LES TRAVAUX DE L'EIGE

La stratégie de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015, ainsi que son plan d'action, attribuent à l'Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes la mission d'élaborer

⁵ Conclusions du Conseil du 8 mars 2010 sur l'éradication de la violence à l'égard des femmes dans l'Union européenne (CL10-048EN).

un indice d'égalité des genres. Il s'agit de l'une des principales missions définies dans le programme de travail à moyen terme 2010-2012 de l'Institut.

Étant donné que les indices d'inégalité de genre qui existent au niveau mondial ne se concentrent pas uniquement sur le contexte spécifique et les défis de l'Europe, la création d'un tel indice vise à faciliter l'analyse et à suivre l'évolution dans les différents domaines de l'(in)égalité entre les hommes et les femmes en Europe. Un tel indice donnera à la fois à ses utilisateurs un profil élaboré des pays dans les domaines sélectionnés et une image générale de la position des pays sur l'échelle européenne.

En 2011, l'EIGE s'est attaché à constituer un cadre opérationnel pour les futurs travaux sur l'indice. L'Institut a entamé des recherches initiales dans le but de développer le cadre conceptuel et la structure de base de l'indice d'égalité des genres. Les premiers résultats des recherches ont jeté les bases des travaux conceptuels et techniques sur les aspects que comporte la définition de l'égalité entre les hommes et les femmes, la méthodologie ainsi que les principales caractéristiques et questions à prendre en compte dans la construction de l'indice. Les sources de données existantes pertinentes pour les dimensions de l'indice d'égalité des genres ont été inventoriées, identifiées, analysées et évaluées. Dans le but de développer une approche commune, acceptable et convenue de la mesure de l'égalité entre les hommes et les femmes, l'EIGE a établi des contacts avec des experts en la matière des États membres et des organisations internationales (CEE, OCDE, *Social Watch* et BIT).

En 2012, l'EIGE, assisté par son groupe de travail, a l'intention de collaborer avec d'autres institutions de l'UE (notamment Eurostat), ainsi qu'avec les offices nationaux des statistiques et les organisations internationales concernées (CEE-ONU et OCDE), pour développer un indice d'égalité des genres qui fournira une approche solide et fondée sur des éléments concrets, afin de suivre les progrès réalisés dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe.

Les principales questions à aborder en 2012 seront le travail technique de construction de l'indice, la réalisation du processus de consultation des fournisseurs de sources de données et des autres parties prenantes concernées, ainsi que l'élaboration du cadre de présentation des données et la périodicité de l'indice.

UNE DOUBLE APPROCHE

La construction d'un indice d'égalité des genres nécessite une double approche: l'accomplissement de la tâche technique (c'est-à-dire la construction de l'indice) et la mise en œuvre du processus de consultation des fournisseurs de sources de données et des autres parties intéressées concernées.

Le travail technique sur l'indice nécessitera une analyse approfondie des différents domaines de l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe et une prise de décision concernant les principaux indicateurs à inclure dans l'indice et leur poids. Les données et les informations pertinentes recueillies dans le cadre des activités basées sur les indicateurs de Pékin seront analysées (voir l'annexe 3). Le groupe de travail sur l'indice d'égalité des genres assistera l'EIGE en donnant des recommandations sur les dimensions de l'égalité entre les hommes

et les femmes à inclure dans l'indice, leur poids, diverses questions méthodologiques, la périodicité de l'indice, etc.

Le travail technique sera présenté dans une publication sur l'indice d'égalité des genres, qui sera divisée en trois parties principales: (i) un chapitre conceptuel sur l'évolution des divers domaines de la politique de l'égalité entre les hommes et les femmes et le concept d'égalité entre les hommes et les femmes au niveau européen, (ii) un chapitre sur l'approche méthodologique utilisée pour mesurer l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe et (iii) un chapitre sur les résultats de l'indice d'égalité des genres, avec les profils des pays et des annexes statistiques.

Le processus de consultation des fournisseurs de sources de données et des autres parties prenantes concernées sur l'indice d'égalité des genres devrait commencer en même temps que le travail technique de création de l'indice. Les réunions de consultation viseront à expliquer les avantages d'un tel indice, ce qui en renforcera le besoin, ainsi qu'à débattre des méthodes, de la disponibilité des données, ainsi que de la mesure, de l'interprétation et de la périodicité de l'indice d'égalité des genres proposé.

Indicateurs de résultats: réunions du groupe de travail sur l'indice d'égalité des genres (Q2, Q4); consultations des fournisseurs de sources de données internationaux, européens et nationaux et des autres parties intéressées concernées (Q1 -Q4); séminaire international de consultation sur la mesure de l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe (Q4); publication sur l'indice d'égalité des genres (Q3-Q4).

Ressources humaines (2012)

2.2.: Domaine prioritaire 1: données et indicateurs comparables et fiables dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END ⁶	Agents contractuels AC	Personnel total	%	Titre 1 du budget 'PERSONNEL
7,4	0,35	3	0,90	11,65	25,89 %	822,463

2.3 DOMAINE PRIORITAIRE 2: RECUEIL ET TRAITEMENT DE METHODES ET DE PRATIQUES POUR LE TRAVAIL RELATIF A L'EGALITE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

En tant que stratégie visant à atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes, l'intégration de la dimension de genre suppose un processus de modification progressive des politiques, stratégies et activités. L'objectif à long terme est que l'égalité entre les hommes et les femmes imprègne toutes les politiques, stratégies et activités, de sorte que femmes et hommes influencent toutes les interventions, y participent et en tirent des bénéfices équitables.

⁶ Experts nationaux détachés

La politique d'intégration de la dimension de genre utilisant plusieurs instruments différents, l'EIGE a commencé, en 2011, à recueillir et à traiter les outils et méthodes utilisés par les institutions de l'UE et les États membres dans le cadre de leur action concernant l'égalité entre les hommes et les femmes et l'intégration de la dimension de genre. Les outils et méthodes sur lesquels l'EIGE se concentre suivent la classification proposée par le Conseil de l'Europe, qui est définie comme «(...) les types et groupes de moyens permettant de mettre cette dernière en œuvre, c'est-à-dire de (ré)organiser, améliorer, élaborer et évaluer les processus politiques afin d'y inclure une perspective d'égalité entre les femmes et les hommes»⁷ et répartis dans les catégories des techniques et outils analytiques, éducatifs, consultatifs et participatifs⁸.

En 2011, l'EIGE a recueilli au moyen de plusieurs études des informations fondamentales sur les outils et méthodes d'intégration de la dimension de genre dans les États membres, et il concentrera ses travaux ultérieurs sur les méthodes et outils sélectionnés pour obtenir une intégration de la dimension de genre et une promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes efficaces. Dans le souci d'accroître la valeur ajoutée pour les présidences du Conseil de l'Union, l'EIGE accordera la priorité à la collecte et à l'analyse des méthodes, outils et bonnes pratiques utilisés dans les domaines du programme d'action de Pékin sélectionnés par les présidences.

2.3.1 OUTILS ET METHODES D'INTEGRATION DE LA DIMENSION DE GENRE

Résultat de l'activité: disponibilité pour les utilisateurs d'outils de formation efficaces pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et l'intégration de la dimension de genre

Les travaux sur les méthodes et outils destinés à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes engloberont les activités énumérées ci-dessous.

Premièrement, l'EIGE recueillera des outils et méthodes, décrits au chapitre 2.3, dans les domaines critiques du programme d'action de Pékin sélectionnés par Chypre, l'Irlande et la Lituanie au cours de leur présidence respective. La collecte d'outils entre dans le cadre du soutien aux présidences du Conseil de l'Union avec, outre les rapports examinant les indicateurs de Pékin, la collecte des méthodes et outils utilisés dans le domaine critique concerné. Les informations seront recueillies au moyen d'études qui seront mises en œuvre dans le cadre du soutien de l'EIGE aux présidences. La partie des études ayant trait aux outils et méthodes présentera les informations recueillies et leur analyse, dressera l'inventaire des méthodes et outils et identifiera des bonnes pratiques dans les différents domaines respectifs. Ces informations seront mises à la disposition du Centre de ressources et de documentation de l'EIGE. Afin de présenter et de diffuser les bonnes pratiques et

⁷ L'approche intégrée de l'égalité hommes/femmes: cadre conceptuel, méthodologie et présentation des bonnes pratiques. Conseil d'Europe, EG-S-MS (98) 2 rev.

⁸ De tels outils incluent: les statistiques, la collecte de données et les prévisions, les analyses de la rentabilité, les recherches, les listes de vérification, les orientations et les termes de référence, les méthodes d'évaluation de l'impact selon les genres, le contrôle, les cours de sensibilisation et de formation, l'action de suivi, les manuels, le matériel pédagogique destiné à être utilisé dans les écoles, les groupes de travail, de pilotage et de réflexion, les répertoires, les bases de données et les organigrammes, ainsi que la participation des deux sexes aux prises de décision.

d'encourager l'échange de pratiques efficaces entre les États membres, l'EIGE organisera des événements de diffusion, programmes prévus dans le cadre de la période de présidence.

Deuxièmement, en 2012, l'Institut axera particulièrement ses efforts sur l'égalité entre les hommes et les femmes et l'intégration de la dimension de genre, et notamment sur la formation. Lorsqu'il a défini le besoin d'améliorer les mécanismes d'intégration de la dimension de genre, le comité consultatif de l'égalité des chances de la Commission européenne⁹ a désigné la formation comme l'un des éléments clés de ces mécanismes. L'utilisation de la formation en tant qu'outil de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes est mise en évidence en tant qu'élément essentiel de la stratégie de la Commission pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2010-2015. Afin de soutenir la mise en œuvre de la stratégie et d'accroître la capacité des diverses parties prenantes et des utilisateurs en recueillant et en analysant un large éventail de formations sur l'égalité entre les hommes et les femmes, de méthodes et de modules de formation efficaces et en y offrant un accès coordonné, l'Institut œuvrera au transfert des connaissances en matière d'intégration de la dimension de genre et d'égalité entre les hommes et les femmes, et promouvra également les méthodes de formation existantes. En outre, il dressera un état des lieux de la formation à l'intégration de la dimension de genre proposée dans les États membres, facilitera la création de liens effectifs entre les décideurs politiques, la communauté des chercheurs et les experts proposant des formations et encouragera un débat sur les normes pour la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes.

L'étude des outils et méthodes existants pour intégrer la dimension de genre à l'échelle de l'UE (axée sur la formation) a été entamée en 2011. Dans le cadre de cette étude, l'EIGE recueillera des outils de formation (par exemple des manuels, des boîtes à outils, des films pédagogiques, du matériel pédagogique, des orientations, etc.) auprès des États membres et à l'échelon de l'UE. L'EIGE vise également à dresser l'inventaire des formateurs à l'égalité entre les hommes et les femmes qui sont actifs dans tous les pays d'Europe. À cette fin, l'EIGE mettra à jour et poursuivra l'élaboration de la base de données en ligne sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes (formateurs, instituts de formation, matériels pédagogiques et bonnes pratiques) dans le cadre du Centre de ressources et de documentation (CRD), en commençant par l'activité OPERA du projet de recherche européen «QUING»¹⁰, qui porte sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Un séminaire européen sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes et à l'intégration de la dimension de genre, prévu à l'automne 2012, constituera une plateforme appropriée pour présenter aux utilisateurs et aux praticiens les conclusions de l'étude de l'EIGE sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes et la base de données mise à jour sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe. Un public élargi pourra bénéficier des travaux grâce à des supports et dossiers d'information qui seront disponibles sur demande et par le biais du CRD.

⁹ Comité consultatif de l'égalité des chances, 'Avis sur l'avenir de la politique de l'égalité entre les hommes et les femmes après 2010 et sur les priorités d'un futur cadre éventuel pour l'égalité entre les femmes et les hommes', janvier 2010.

¹⁰ <http://www.quing.eu/>

Troisièmement, le Conseil a demandé à la Commission européenne¹¹ d'élaborer une stratégie européenne pour prévenir et combattre la violence envers les femmes en créant un cadre général de principes communs et d'instruments appropriés portant sur les priorités suivantes: '(c) dans ce cadre, les premières mesures seront prises en vue de la création d'un observatoire européen de la violence envers les femmes s'appuyant sur les structures institutionnelles existantes'¹² (voir le paragraphe 2.2.1. Collecte de données et de statistiques).

2.3.2 COLLECTE, TRAITEMENT ET DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES

On utilise souvent les bonnes pratiques pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et partager les expériences d'intégration de la dimension de genre dans les politiques et programmes des institutions de l'UE et des États membres. La documentation des bonnes pratiques consiste à enregistrer les mesures positives adoptées en vue d'atteindre l'égalité entre les hommes et les femmes. Les bonnes pratiques doivent être reconnues en tant que telles, partagées et interprétées, et leurs composantes - c'est-à-dire les contextes dans lesquels elles fonctionnent et ceux dans lesquels elles ne fonctionnent pas et les mécanismes efficaces - doivent être identifiées et diffusées. Dans le courant de 2011, l'EIGE a développé une approche de la collecte, de l'analyse et de la diffusion des bonnes pratiques, qui a préparé le terrain pour les activités ultérieures destinées à améliorer l'échange de pratiques efficaces.

En 2012, l'EIGE publiera les premières bonnes pratiques dans le domaine de la violence à caractère sexiste et de l'assistance aux victimes en vue de promouvoir l'utilisation de pratiques efficaces pour la mise en œuvre des politiques d'égalité entre les hommes et les femmes, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action de Pékin.

En 2012, les priorités de cette activité seront calquées sur les priorités sélectionnées pour la partie du programme qui concerne les outils et méthodes. Il s'agit (i) des méthodes et outils utilisés dans les domaines du programme d'action de Pékin sélectionnés par les présidences chypriote, irlandaise et lituanienne sur la violence domestique et l'assistance aux victimes, la ségrégation (marché du travail et éducation) et les mécanismes institutionnels et (ii) de la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes et à l'intégration de la dimension de genre. Les bonnes pratiques identifiées seront analysées et mises à disposition à travers le centre de ressources et de documentation de l'Institut.

Indicateurs de résultats: étude examinant les bonnes pratiques de collecte de données dans le but de créer des conditions favorables à l'hébergement d'un futur observatoire de la violence à l'encontre des femmes (Q2); mise en œuvre d'études sur les bonnes pratiques, outils et méthodes dans les domaines du programme d'action de Pékin choisis par l'Irlande et la Lituanie (Q1-Q2); finalisation et mise à disposition du rapport sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes sur le site internet de l'EIGE (Q4); mise à jour de la base de données sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes et les formateurs à l'égalité entre les hommes et les femmes; mise en place du système de mise à jour (Q3); publication de l'inventaire des matériels et manuels de formation à l'égalité entre les hommes et les femmes (Q4); séminaire européen sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes (Q4); supports et dossier d'information sur la formation (Q4); élaboration et mise à disposition de la base de données d'outils et de méthodes d'intégration de la dimension de genre, mise en place du système de mise à jour correspondant (Q1-Q4); création du réseau thématique sur

¹¹ Conclusions du Conseil sur l'éradication de la violence à l'égard des femmes dans l'Union européenne, 8 mars 2010, CL10-048EN

¹² Conclusions du Conseil sur l'éradication de la violence à l'égard des femmes dans l'Union européenne. CL10-048EN.

la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes (Q4); réunions d'experts ad hoc sur les bonnes pratiques dans les domaines critiques sélectionnés par les présidences et sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes et à l'intégration de la dimension de genre (Q1- Q3); et publications sur les méthodes et les outils (Q1-Q4).

Ressources humaines (2012)

2.3.: Domaine prioritaire 2: collecte et analyse de méthodes et de pratiques pour le travail relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END ¹³	Agents contractuels AC	Personnel total	%	Titre 1 du budget 'PERSONNEL'
4,9	1,25	2	0,70	8,85	19,67	560,493

2.4 CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION

Résultat de l'activité: des informations complètes concernant l'égalité entre les hommes et les femmes et les activités de l'EIGE accessibles aux parties prenantes et au public

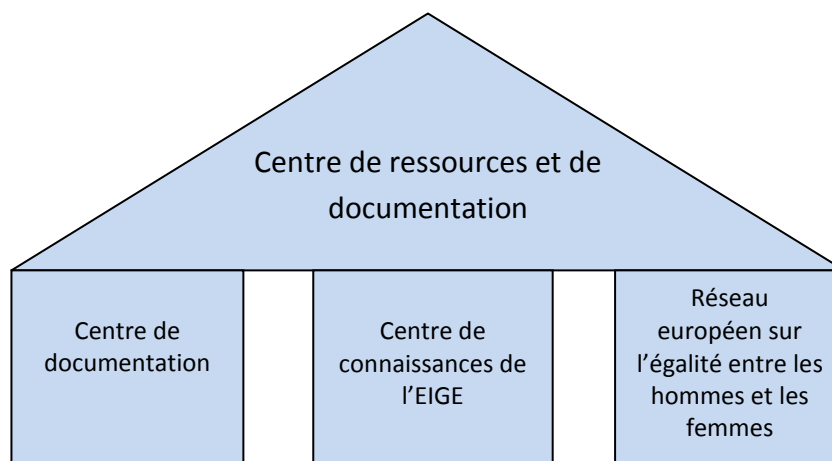
2.4.1 CREATION D'UN CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION

L'un des principaux objectifs de l'Institut est la création d'un Centre de ressources et de documentation (CRD) unique, un outil central pour permettre à l'EIGE de recueillir et traiter des informations pertinentes et de diffuser les produits, recherches et informations recueillies aux parties prenantes et bénéficiaires. Le CRD inclura un Centre de documentation auquel il sera possible d'accéder physiquement et électroniquement et qui comprendra un catalogue mondial en ligne et une bibliothèque. Il hébergera également le réseau européen sur l'égalité des genres (réseau électronique).

Au cours des prochaines années, la structure du CRD sera améliorée et mise à jour, sur la base de l'infrastructure développée et testée en 2011.

¹³ Experts nationaux détachés

Le Centre de ressources et de documentation comportera trois piliers, qui sont présentés ci-dessous:



Le premier pilier du CRD sera un Centre de documentation, accessible physiquement ainsi qu'en ligne, qui inclura un catalogue mondial en ligne renfermant des ressources documentaires numériques et une bibliothèque. Le centre de documentation de l'EIGE sera une plate-forme ouverte, qui permettra aux utilisateurs d'accéder, sur un site unique, à une quantité croissante d'informations et de ressources sur l'égalité entre les hommes et les femmes. Conformément au système de classification développé et approuvé en 2011 pour tout type de matériel (livres, brochures, etc.) et de documentation en ligne, la littérature pertinente, y compris «la littérature grise» et les études, publications et supports de campagne des acteurs de l'égalité entre les hommes et les femmes (par exemple, les gouvernements et les ONG) auxquels il est particulièrement difficile d'accéder seront recueillis dans diverses langues. Ils seront saisis en anglais, puis progressivement mis à la disposition permanente du public et des parties intéressées à des fins d'examen. L'EIGE recueillera en priorité les matériaux correspondant aux domaines du programme d'action de Pékin sélectionnés par les présidences, mais le centre de documentation regroupera également les matériaux recueillis par l'EIGE au cours de ses autres activités.

En 2012, d'autres accords et d'autres formes de coopération en matière d'accès et de partage d'informations en Europe seront développés, conjointement avec des outils techniques, afin de permettre la mise à jour automatique des informations provenant d'organisations partenaires. Afin d'éviter les chevauchements et de diffuser les ressources dans les centres de documentation et bases de données existants, l'Institut établira des normes standardisées qui permettront de consulter et de télécharger des données externes liées à des études, rapports et recherches pertinents et stockées dans divers centres d'informations et de ressources.

Le deuxième pilier du CRD, à savoir le centre de connaissances de l'EIGE, jouera le rôle de «cerveau» du CRD, analysant les matériaux collectés concernant les domaines prioritaires de l'EIGE, les méthodes efficaces, les outils et les bonnes pratiques dans le cadre du travail relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes; il établira également les publications, rapports et recherches nécessaires. En 2012, une fois que l'infrastructure technique du CRD sera en place, ces informations seront fusionnées pour constituer une base de données et seront accessibles à travers une interface de recherche conviviale, sur le site internet permanent de l'EIGE.

En 2012, l'EIGE développera une stratégie de gestion des connaissances destinée à analyser les documents, publications et supports de communication élaborés concernant (i) les douze domaines critiques du programme d'action de Pékin, notamment les rapports sur les résultats du soutien aux présidences et (ii) des questions sélectionnées dans le domaine des outils, méthodes et bonnes pratiques en matière de travail sur l'intégration de la dimension de genre et relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes. Des thèmes horizontaux spécifiques – qui n'entrent pas directement dans le cadre des douze domaines critiques du programme d'action de Pékin, tels que les hommes et les masculinités, l'élimination des stéréotypes sexospécifiques et/ou les bonnes pratiques, les outils et les méthodes de formation en matière d'intégration de la dimension de genre – seront ajoutés au CRD. Le Centre de connaissances analysera les données et informations collectées, et élaborera des produits sur mesure pour divers groupes cibles. Le Centre analysera également des informations concernant les bonnes pratiques, publications et recherches recueillies auprès de diverses parties intéressées, afin de les présenter aux réseaux thématiques du réseau européen sur l'égalité des genres et à d'autres utilisateurs intéressés.

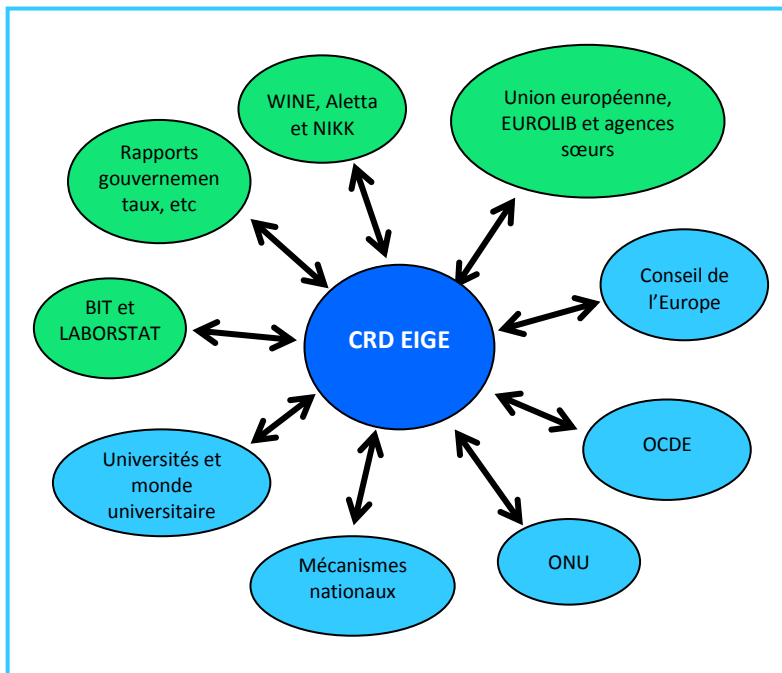
Le troisième pilier du CRD inclut le réseau électronique européen sur l'égalité des genres, qui permettra de diffuser des données, des pratiques efficaces, des expériences et des recherches. Le réseau encouragera le débat et les synergies (voir le point 2.4.2). Les réseaux thématiques d'experts, créés en 2010-2011, constitueront le noyau du réseau européen en instaurant l'échange d'informations et la mise en commun de ressources dans leurs domaines de compétences respectifs. Plusieurs nouveaux réseaux thématiques seront créés et le nombre de leurs membres augmentera progressivement. Le réseau européen proposera également des moyens efficaces pour faciliter les contacts entre diverses organisations et personnes souhaitant participer à des initiatives et programmes européens et nationaux promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes.

Suite aux premiers contacts pris en 2010 et 2011 avec des centres universitaires et des centres de ressources/d'information/de documentation au sujet de la promotion de la femme et des questions d'égalité entre les genres, notamment avec l'intégration du réseau des centres d'information des femmes (*WINE – Women Information Network Europe*)¹⁴ et d'ATGENDER¹⁵, l'une des plus importantes organisations de chercheurs, l'EIGE renforcera sa coopération avec un nombre croissant de parties intéressées et de partenaires, comme le représente la figure ci-dessous.

¹⁴ WINE est un réseau de bibliothèques, d'archives et de centres d'information des femmes en Europe. Actuellement, plus de cinquante organisations de plusieurs pays sont membres du réseau WINE, dont l'objectif est de fournir aux bibliothèques des femmes européennes une plate-forme commune relevant du domaine de l'éducation et de la recherche sur le genre, les femmes et les études féministes.

¹⁵ L'association européenne Atgender (*Association for Gender research, Education and Documentation* - organisation européenne pour la recherche sur le genre, l'enseignement et la documentation) est une vaste association destinée aux universitaires, praticiens, activistes et institutions dans le domaine des études sur les femmes et le genre, de la recherche sur le féminisme, des droits des femmes, de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la diversité.

Collaboration envisagée



MISE EN SERVICE DU CRD

Lorsque l'Institut s'installera dans ses nouveaux locaux, le CRD entier deviendra officiellement opérationnel, dans ses locaux et en ligne. Après une série de tests et de projets pilotes, le CRD et ses trois piliers – le CRD, le centre de connaissances de l'EIGE et le réseau européen sur l'égalité des genres – seront présentés au grand public.

FEMMES DE LA RESERVE EUROPEENNE DE SPECIALISTES

Conformément aux missions définies dans le règlement – «diffuse des informations sur l'image positive de rôles non-stéréotypés de femmes et d'hommes dans tous les secteurs de la société et présente des conclusions et des initiatives pour mettre leurs succès en évidence et en tirer parti»¹⁶ – l'Institut continuera d'intégrer dans la base de données du CRD le nom d'experts de sexe féminin et/ou de modèles féminins sources d'inspiration, ainsi que les informations recueillies à leur sujet. Ces données seront mises à la disposition des parties prenantes internes et externes, qui pourront les utiliser pour soutenir leurs activités (par exemple, événements, formations, etc.). Des experts en médias et communications, des chercheurs et/ou des publicistes pourraient également bénéficier de l'expertise de la réserve de spécialistes.

En 2012, sur la base des conclusions de l'étude de la Commission sur les hommes et les masculinités et de l'étude de l'EIGE concernant sa propre composition, cette base de données accroîtra les informations sur les hommes en tant que modèles et experts dans le cadre des activités relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes.

¹⁶ Règlement (CE) n° 1922/2006 du Parlement européen et du Conseil du 20 décembre 2006 portant création d'un Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes, JO. L 403/9, art.3.

CALENDRIER «LES FEMMES QUI INSPIRENT L'EUROPE» (*WIE – WOMEN INSPIRING EUROPE*)

En 2013, le calendrier de l'EIGE «Les femmes qui inspirent l'Europe» présentera pour la troisième fois les candidates recrutées pour la réserve de spécialistes de l'EIGE. Le calendrier mettra en valeur les réalisations des femmes, promouvra des exemples féminins positifs et rendra hommage à quelques-unes des femmes les plus remarquables d'Europe. L'EIGE publiera un reportage complet sur chaque femme. Le calendrier présentera en outre des données sur les disparités hommes-femmes dans le domaine d'activité de la femme choisie. Les événements de sensibilisation à l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'UE, déjà indiqués dans le calendrier pour 2013, présenteront un tableau d'ensemble consolidé des initiatives en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes qui auront lieu tout au long de l'année. Dans le cadre de la Journée internationale de la femme, des présentations audiovisuelles des femmes du calendrier seront mises à disposition par le biais d'Internet et d'autres canaux. Afin de renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes dans cette activité, l'idée d'inclure des modèles masculins sera envisagée lors du développement du prochain programme de travail à moyen terme de l'Institut et du calendrier pour 2013.

2.4.2 LE RESEAU EUROPEEN SUR L'EGALITE DES GENRES

Le réseau électronique européen sur l'égalité des genres sera déployé en 2012 dans le but d'optimiser la mise en commun des ressources et la collecte, l'utilisation et l'échange d'informations pertinentes entre différents acteurs et parties prenantes. Le réseau sera constitué d'une plate-forme générale et d'un espace consacré à divers réseaux thématiques. Créés par le forum d'experts de l'EIGE en 2010-2011, les réseaux thématiques fourniront une base solide pour l'animation de débats et l'échange d'informations et d'expertise dans un domaine spécifique entre des groupes de professionnels et des publics plus larges, au sein du réseau européen sur l'égalité des genres. La plate-forme permettra à ses membres de créer des réseaux thématiques ad hoc.

Les conclusions et suggestions de l'«étude de faisabilité sur les formes efficaces de réseaux électroniques», démarrée en 2010, ont été prises en compte dans la conception du réseau, ainsi que dans la prévision du matériel et des logiciels nécessaires au bon fonctionnement du réseau en 2011.

Une campagne d'information ciblée sera mise en œuvre pour attirer des membres vers le réseau. Dès le tout début, les membres du réseau se verront offrir une quantité substantielle de connaissances et de ressources stockées dans le centre de ressources et de documentation (l'étude de faisabilité a indiqué que la majorité des utilisateurs perdent leur intérêt si les informations qui les intéressent ne sont pas disponibles). L'Institut élaborera également un plan d'action pour la phase de démarrage du réseau (par exemple, un entretien avec un acteur célèbre de l'action en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes; l'ouverture de débats thématiques; des émissions téléchargeables; le démarrage d'études de l'EIGE, etc.).

Le réseau européen sur l'égalité des genres inclura divers modes d'interaction et points d'information, tels qu'un calendrier des réunions publiques des groupes; des espaces communautaires/forums internet publics et privés; un traducteur de contenus pour surmonter les barrières linguistiques; des outils de réseautage social; des informations et flux RSS; des sondages et enquêtes; des espaces de travail en équipe permettant de

développer des documents et projets en collaboration; des conférences en ligne; un répertoire de données de référence, etc.

L'EIGE mettra en place un système de surveillance du système de gestion de l'information (base de données internet) sur ses parties prenantes afin de pouvoir mettre à jour d'éventuels changements concernant ses parties intéressées, notamment un changement de nom ou d'adresse internet d'une organisation, une modification de sa structure, ainsi qu'une extension ou une fermeture (voir le chapitre 2.5.2).

Indicateurs de résultats: augmentation du nombre d'accords de coopération avec des centres de recherches, des bibliothèques et des centres d'informations (Q1-Q4); mise en route de la campagne d'information sur le réseau (Q1); données et informations sur deux nouveaux domaines du programme d'action de Pékin disponibles au CRD (Q4); impression et distribution du calendrier «Les femmes qui inspirent l'Europe – 2013» (Q4); démarrage des présentations sur vidéogrammes des femmes qui inspirent l'Europe 2013 (Q1); mise en service des outils informatiques du réseau électronique (Q3-Q4); mise en place du système de mise à jour et de surveillance de la plateforme informatique (Q4).

Ressources humaines (2012)

2.4.: Centre de ressources et de documentation

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END	Agents contractuels AC	Total	%	Titre 1 du budget 'PERSONNEL'
3	1,35	0,5	1,5	6,35	14,11	421,988

2.5 SENSIBILISATION, RESEAUTAGE ET COMMUNICATION

Résultat de l'activité: **communication et échange avec les parties prenantes, les réseaux et les citoyens de l'UE**

2.5.1 DEVELOPPEMENT D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION

L'approche de mise en œuvre de l'Institut se fonde sur le principe selon lequel toute activité majeure de l'EIGE comporte une stratégie de communication qui rend les résultats de chaque activité visibles et encourage l'utilisation des méthodes, outils ou meilleures pratiques élaborés. Ces stratégies seront perçues comme un message unique, fort et cohérent, qui deviendra une composante de la stratégie de communication de l'Institut, ce qui jettera les bases de la mise en œuvre de l'objectif général de l'EIGE en matière de sensibilisation. Pour ce qui concerne ses utilisateurs finaux, l'Institut sensibilisera de multiples groupes cibles par le biais de multiplicateurs (notamment des institutions chargées d'élaborer des politiques, des chercheurs, des partenaires sociaux et d'autres groupes), tant dans tous ses domaines prioritaires que dans le cadre de ses actions de communication spécifiques. La stratégie constituera le principal ensemble d'orientations en matière d'information de l'Institut et sera associée à une feuille de route concernant tant les outils que les publics.

Combiné à la mise en place de connexions avec le centre de ressources et de documentation de l'Institut, le développement de méthodes pour relier le site internet de l'Institut avec le réseau européen sur l'égalité des

genres et avec la base de données d'un nombre croissant d'organisations de parties prenantes permettra à toutes les composantes du CRD de bien fonctionner d'ici la fin de l'année 2012.

Sur la base de la stratégie de communication externe et des résultats de l'inventaire des parties prenantes, d'autres formes et éléments d'information, destinés aux principaux groupes cibles définis, seront développés en vue d'être diffusés via le site internet. L'Institut renforcera la visibilité des domaines et indicateurs du programme d'action de Pékin et diffusera tous les précédents rapports de la présidence, les examens et mises à jour réalisés en interne sur d'autres domaines critiques, les rapports préparés par l'EIGE, ainsi que des fiches d'information et des explications faciles à comprendre sur les statistiques et données relatives à la mise en œuvre du programme d'action de Pékin. Le développement d'une plate-forme spéciale pour aider les membres du conseil d'administration et le forum d'experts à échanger des informations et des avis au sujet des activités de l'Institut sera finalisé.

Afin de soutenir la diffusion régulière d'informations et de consolider les partenariats médiatiques aux échelons européen et national en vue d'une diffusion plus ample, effective et efficace des informations, des consultations avec des journalistes et des experts des médias auront lieu en 2012. L'expansion de la base de données médiatiques (créée en 2011) permettra à l'EIGE de concevoir des messages, de définir des groupes cibles et de trouver des canaux de communication efficaces pour les médias qui sont intéressés par l'égalité entre les hommes et les femmes dans les États membres.

2.5.2 PARTIES INTERESSEES ET PARTENAIRES DE L'EIGE

Résultat de l'activité: mise en place d'un partenariat à travers l'Europe

À la suite de l'intégration de l'égalité entre les hommes et les femmes, action à laquelle se consacrent également la DG Justice de la Commission européenne et le nouveau groupe d'agences sœurs qui en résultent, l'EIGE a l'intention d'étendre ses activités de réseautage.

La coopération créée en 2010 avec les agences sœurs¹⁷ sera traduite en plans de travail concrets dans le cadre de la recherche, de la communication et du réseautage, afin de créer des synergies et de convenir d'actions conjointes ou d'autres initiatives de coopération pour le prochain programme de travail à moyen terme.

Afin d'assurer et de renforcer le dialogue et le réseautage en 2012, l'EIGE intensifiera ses contacts avec toutes les principales parties prenantes européennes: la Commission européenne, notamment la DG Justice, ainsi qu'Eurostat dans le cadre du mémorandum d'entente entre l'EIGE et Eurostat¹⁸; le Parlement européen; la commission FEMM et d'autres commissions; d'autres agences européennes; le Comité économique et social européen; le Comité des régions; les États membres de l'Union; les partenaires sociaux européens; les centres

¹⁷ Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA), Agence de l'Union européenne pour les droits fondamentaux (FRA) et Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP).

¹⁸ L'EIGE fera participer Eurostat dès un stade précoce à toutes les initiatives présentant des aspects statistiques.

universitaires et de recherche; les organisations de la société civile européenne et d'autres organisations internationales concernées, ainsi que les offices nationaux des statistiques.

Des plans d'engagement spécifiques aux parties prenantes seront formulés en relation avec les activités dans différents domaines prioritaires: les indicateurs de Pékin, l'indice d'égalité des genres, l'intégration de la dimension de genre et le centre de ressources et de documentation de l'EIGE.

Les travaux viseront également à évaluer et mettre à jour les structures et mécanismes développés pour garantir l'exactitude des informations figurant dans la base de données créée à l'intention des parties prenantes et à rendre la base de données aisément disponible sur le site internet. Dans le but de mettre à jour les informations concernant les parties prenantes recueillies au cours des années 2010-2011, l'EIGE développera et introduira un système de surveillance du système de gestion de l'information (base de données internet) sur ses parties prenantes. Cela permettra à l'Institut de définir des modifications et de mettre à jour les informations concernant les parties intéressées, y compris les noms et adresses internet des organisations, ainsi que les changements institutionnels, tels que la fermeture ou l'agrandissement d'organisations et/ou de services.

Les efforts déployés par l'EIGE en vue d'élaborer un programme de travail à moyen terme utile et efficace pour 2013-2015 mettront un terme au vaste processus de consultation des parties prenantes, entamé au troisième trimestre 2011. En outre, les consultations tiendront compte des résultats des études commandées par l'EIGE, telles que la «deuxième évaluation ex ante de l'EIGE mettant l'accent sur les objectifs et opérations spécifiques de l'Institut» et l'«étude répertoriant les parties intéressées et les acteurs de l'union européenne et des pays candidats à l'adhésion en rapport avec les activités relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes, afin de dresser l'inventaire de leurs intérêts et besoins, ainsi que de ceux des différentes parties intéressées.»

Indicateurs de résultats: événements/calendrier en ligne (Q1); plusieurs partenariats de communication au niveau de l'Union et des États membres (Q1, Q2); réunions de consultation avec les parties prenantes (Q1, Q2); publications électroniques (Q2); passation du marché pour le système de gestion de l'information sur les parties prenantes (Q3).

Ressources humaines (2012)

2.5: Sensibilisation, réseautage et communication

Agents temporaires AD	Agents temporaires AST	END	Agents contractuels AC	Total	%	Titre 1 du budget 'PERSONNEL'
3,3	1,55	0,5	1,7	7,05	15,67	454,638

3 RESUME DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

ACTIVITÉS			Budget 2012				
			2 990 000	1 200 000	3 630 000	7 820 000	
	Pourcentage du personnel total	Personnel total	TITRE 1 Personnel	TITRE 2 Infrastructure	TITRE 3 Fonctionnement	Budget total	Pourcentage du budget
2.1 Structure institutionnelle et organes de l'Institut	24,67	11,10	730 676	293 248	71 238 (traductions)	1 095 159	14 %
2.2 Domaine prioritaire 1: Données et indicateurs comparables et fiables dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes	25,89	11,65	822 463	330 085	1 281 739	2 434 284	31 %
2.3 Domaine prioritaire 2: Collecte et analyse de méthodes et de pratiques pour les activités relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes	19,67	8,85	560 493	224 947	1 081 739	1 867 179	24 %
2.4 Centre de ressources et de documentation	14,11	6,35	421 988	169 360	559 831	1 151 178	15 %
2.5. Sensibilisation, réseautage et communication	15,67	7,05	454 638	182 463	635 214	1 272 315	16 %
	100	45	2 990 000	1 200 000	3 630 000	7 820 000	100 %

4 TABLEAU DES EFFECTIFS: 2012

Groupe de fonctions/grades	Tableau des effectifs 2010 autorisé	Tableau des effectifs 2011 autorisé	Tableau des effectifs 2012 demandé
AD16			
AD15			
AD14			
AD13	1	1	1
AD12			
AD11	1	1	1
AD10	1	1	1
AD9	1	1	1
AD8	3	4	6
AD7	2	3	4
AD6	1	1	1
AD5	8	8	8
TOTAL AD	18	20	23
AST11			
AST10			
AST9			
AST8			
AST7			
AST6	2	2	2
AST5	3	3	3
AST4	2	2	2
AST3			
AST2			
AST1			
TOTAL AST	7	7	7
TOTAL AD/AST	25	27	30

Autre personnel

Agents contractuels

Groupe de fonctions	2010	2011	Nombre envisagé pour 2012
GF IV	2	2	3
GF III	2	2	4
GF II	2	2	2
TOTAL	6	6	9

Experts nationaux détachés (END)

	2010	2011	Nombre envisagé pour 2012
END	3	3	6

5 SUIVI ET EVALUATION

5.1 MISE EN ŒUVRE DU SUIVI

L'Institut adoptera l'approche du suivi basé sur les résultats pour collecter et analyser l'information sur les progrès de la mise en œuvre du programme de travail à moyen terme (2010-2012). Sur la base des conclusions et suggestions de la deuxième évaluation ex ante, des données de base seront rassemblées et des indicateurs et des cibles seront élaborés afin de proposer au conseil d'administration et aux principales parties prenantes de l'EIGE une conception améliorée des futurs programmes de travail annuels et à moyen terme.

Les résultats et les suggestions de l'évaluation ex ante, analysés par l'Institut pour développer des indicateurs permettant de mesurer les incidences à long terme (impact) de ses travaux, lui permettront de préparer des suggestions suffisamment justifiées pour que ses futures perspectives à long terme puissent être intégrées dans le prochain programme de travail à moyen terme (2013-2015).

Le système de surveillance de l'Institut sera finalisé en 2012 et consolidé en vue de pouvoir être utilisé pour gérer les normes de contrôle interne et développer la procédure d'établissement de rapports réguliers.

En outre, en 2012, le processus de commande de la première évaluation à mi-parcours de l'Institut permettra à ce dernier et à son conseil d'administration d'évaluer les progrès dans une perspective à moyen terme.

5.2 RAPPORT ANNUEL 2012

D'ici la fin de l'année 2012, le deuxième rapport annuel et le deuxième rapport d'activité annuel, présentant les réalisations de l'année, seront préparés et présentés au conseil d'administration et à toutes les autres parties prenantes concernées.

ANNEXE 1 ÉTUDES PREVUES POUR 2012

2.2 Domaine prioritaire 1: Données et indicateurs comparables et fiables dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes		
2.2.1 Collecte de données et de statistiques dans les douze domaines critiques du PAP / Soutien aux présidences danoise, chypriote, irlandaise et lituanienne du Conseil de l'UE	Étude sur l'évaluation des indicateurs du domaine sélectionné du programme d'action de Pékin – Irlande	Q1
	Étude sur l'évaluation des indicateurs du domaine sélectionné du programme d'action de Pékin – Lituanie	Q2
2.3 Domaine prioritaire 2: Collecte et analyse de méthodes et de pratiques pour les activités relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes		
2.3.1 Développement d'outils et de méthodes d'intégration de la dimension de genre	Étude visant à explorer les bonnes pratiques de collecte de données afin de créer des conditions favorables à l'hébergement d'un futur observatoire de la violence à l'encontre des femmes	Q2
2.3.2 Collecte, analyse et diffusion des bonnes pratiques	Étude sur les bonnes pratiques, outils et méthodes liés au domaine sélectionné du programme d'action de Pékin – Irlande	Q1
	Étude sur les bonnes pratiques, outils et méthodes liés au domaine sélectionné du programme d'action de Pékin – Lituanie	Q2

Un certain montant du budget sera consacré aux demandes d'études imprévues.

ANNEXE 2 PROPOSITION DE PLAN DES RESULTATS ET ACTIVITES

DATE DU DOCUMENT: 21.7.2011		LE PRESENT DIAGRAMME DE GANTT EST CONTINUUELLEMENT ADAPTE AU FUR ET A MESURE QUE LE CALENDRIER DE L'EIGE PREND FORME		2012											
DOMAINE	ADMINISTRATION	TITRE DU DOCUMENT	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	
2.1 Cadre institutionnel et organes de l'EIGE	Documents stratégiques	Rapports trimestriels (préparation et transmission)			RT-1			RT-2			RT-3				
		Rapport annuel			1 ^{ère} ébauche	commentaires du CA	? - à déterminer		COM			? - à déterminer		→ RA 2012	
		Rapports d'activité annuels			1 ^{ère} ébauche		? - à déterminer		COM			? - à déterminer		→ RAA 2012	
		Programme de travail N+1 (2013)	→		1 ^{ère} ébauche				COM			? - à déterminer			
Réunions du conseil d'administration			→		Réunion conjointe CA & FE / Q1			CA / Q2			CA /?, Q4				
Réunions du forum d'experts			→							FE /?, Q3		FE /?, Q4			
Structure institutionnelle		Tableau des effectifs	→		MA										
		Règlement d'application du statut du personnel						MA					MA		
DOMAINE DE FOCALISATION	SOUS-DOMAINE	INDICATEUR DE RÉSULTAT													
2.2 DONNÉES ET INDICATEURS COMPARABLES ET FIABLES DANS LE DOMAINE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES	Collecte de données et de statistiques dans les douze domaines critiques du PAP / Soutien aux présidences danoise, chypriote, irlandaise et lituanienne du Conseil; Violence à caractère sexiste	Étude sur des domaines sélectionnés du programme d'action de Pékin pour l'Irlande			L Q1									PRF	
		Étude sur des domaines sélectionnés du programme d'action de Pékin pour la Lituanie						L Q2						→	
		Remise du rapport destiné à la présidence danoise		RF											
		Remise du rapport destiné à la présidence chypriote									RF				
		Élaboration du rapport destiné à la présidence irlandaise													PRF
		Réunions du GT indicateurs de Pékin							GT-FE Pékin			GT-FE Pékin			
		Réunions avec le gouvernement des présidences du Conseil actuelles et à venir (IE, DK, CY, LT et GR)				RGov - DK - 2012 /?, Q1	RGov - GR - 2014 /?, Q2	RGov - IE - 2013 /?, Q2	RGov - LT - 2013 /?, Q2			RGov - CY - 2012 /?, Q3	RGov - GR - 2014 /?, Q4	RGov - IE - 2013 /?, Q4	RGov - LT - 2013 /?, Q4
								RC - IE - 2013 /?, Q2				RC - CY - 2012 /?, Q3			
		Étude sur l'état des lieux de la situation actuelle et les tendances des MGF (première partie)	→ 8/2011	RI-1			RI-2	EP	P - MGF données disponibles cartographiées			RI-3			RF]
	Réunions de consultation avec des experts dans des domaines sélectionnés par Chypre et l'Irlande				RC /?, Q1			RC /?, Q2							
Indice d'égalité des genres	Réunions du GT indice d'égalité des genres	→					GT indice d'égalité des genres /?, Q2					GT indice d'égalité des genres /?, Q4	GT indice d'égalité des genres /?, Q4		

		Consultations des fournisseurs de sources de données internationaux, européens et nationaux et des autres parties intéressées concernées								RC /?, Q2			RC /?, Q3 or Q4			RC /?, Q4	
		Séminaire international de consultation sur la mesure de l'égalité entre les hommes et les femmes en Europe														IC,? Q4	
		Publication sur l'indice d'égalité des genres	→													P	
DOMAINE PRIORITAIRE	SOUS-DOMAINE	INDICATEUR DE RÉSULTAT															
2.3 COLLECTE ET ANALYSE DE MÉTHODES ET DE PRATIQUES POUR LES ACTIVITÉS RELATIVES À L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES	Outils et méthodes d'intégration de la dimension de genre	Étude sur les bonnes pratiques de collecte de données en vue d'un futur observatoire de la violence à l'encontre des femmes								L Q2						→	
		Études sur les bonnes pratiques, outils et méthodes dans les domaines sélectionnés du programme d'action de Pékin pour l'Irlande				L Q1										PRF	
		Études sur les bonnes pratiques, outils et méthodes dans les domaines sélectionnés du programme d'action de Pékin pour la Lituanie									L Q2						→
		Études sur les domaines sélectionnés du programme d'action de Pékin pour Chypre	→								RF - Q4						
		Rapport sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes	→													F	
		Base de données sur la formation et les formateurs à l'égalité entre les hommes et les femmes et système de mise à jour	→													F	
	Collecte, analyse et diffusion des bonnes pratiques	Inventaire des matériels pédagogiques et manuels publiés	→													P	
		Base de données d'outils et de méthodes d'intégration de la dimension de genre	→			P										P	
		Réseau européen de formation à l'égalité entre les hommes et les femmes	→													MA	
		Réunions d'experts sur les bonnes pratiques dans les domaines du programme d'action de Pékin sélectionnés par la présidence, ainsi que sur la formation à l'égalité entre les hommes et les femmes et à l'intégration de la dimension de genre					? - à déterminer				? - à déterminer			? - à déterminer		? - à déterminer	
		Publications sur les méthodes et outils				P /? - à déterminer					P /? - à déterminer			P /? - à déterminer		P /? - à déterminer	
	2.4 CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION	Création d'un CRD	Augmentation du nombre d'accords de coopération avec des centres de recherches, des bibliothèques et des centres d'informations	→			MA									MA	
Données et informations sur deux nouveaux domaines du programme d'action de Pékin			→													MA	

		disponibles au CRD												
		Impression et distribution du calendrier «Les femmes qui inspirent l'Europe – 2013»											P	
		Lancement des présentations sur vidéogrammes des femmes qui inspirent l'Europe 2013			P									
	Réseau européen sur l'égalité des genres	Lancement d'une campagne d'information sur le réseau			P									
		Mise en service des outils informatiques du réseau électronique								MA			MA	
		Mise en place du système de mise à jour et de surveillance de la plateforme informatique											MA	

DOMAINE DE FOCALISATION	SOUS-DOMAINE	INDICATEUR DE RÉSULTAT											
2.5 SENSIBILISATION, RÉSEAUTAGE ET COMMUNICATION	Développement d'une stratégie de communication	Événements / calendrier en ligne			P								
		Nombre de partenariats en matière de communication au niveau de l'Union et des États membres			MA			MA					
	Parties prenantes et partenaires de l'EIGE	Réunions de consultation avec les parties intéressées			MA			MA					
		Publications électroniques						P					
		Système de gestion de l'information sur les parties intéressées								MA			
Portes ouvertes				8		?, Q2					Library /?, Q3		
Coopération des agences, en particulier FRA, EUROFOUND, EU-OSHA et Cedefop													
Autre													
Visites de personnalités													

CODES UTILISÉS POUR INDIQUER LES RÉUNIONS et les RÉSULTATS

L	Étude démarrée
C	Contrat signé
RIN	Réunion initiale
RI	Rapport intermédiaire
PRF	Projet de rapport final
RF	Rapport final
RT	Rapport trimestriel (rapport sur l'avancement des travaux)
P	Publication de produits (articles, études, rapport, base de données, finalisation d'un produit, création d'un groupe ou d'un réseau, etc.)
MA	Mesure adoptée (adoption, approbation, examen, demande et/ou réception de commentaires, création, etc.)
P	Publication de produits (articles, études, rapport, base de données, finalisation d'un produit, création d'un groupe ou d'un réseau, etc.)
F	Finalisation d'un produit

CA	Réunion du conseil d'administration
FE	Forum d'experts de l'EIGE
GT-FE indice d'égalité des genres	Groupe de travail du forum d'experts sur l'indice d'égalité des genres
GT-FE Pékin	Groupe de travail du forum d'experts sur le PAP de Pékin
RRT	Réunions des réseaux thématiques (GBV - violence sexiste / Men - hommes et masculinités / GM - Intégration de la dimension de genre / GS - Stéréotypes sexospécifiques / JTF - Groupe de travail des journalistes / NET - Réseau sur le réseautage utile et efficace)
RGov	Réunion avec les représentants gouvernementaux
RC	Réunion de consultation (Int. Organ. / États membres)
? - Tx	Date exacte à déterminer au trimestre x
? - à déterminer	Date à déterminer

EP

Examen par les pairs

A

Atelier

Conf.

Conférence internationale

CD

Comité directeur

→ /
date

Cette étude a commencé en 2011

→

Ce travail se poursuit tout au long du programme de travail 2012

ANNEXE 3 SYNERGIES ENTRE LES ACTIVITES ET LE PROGRAMME D'ACTION DE PEKIN AINSI QUE L'INDICE D'EGALITE DES GENRES

Synergies et cohérence entre les activités liées aux indicateurs de Pékin et le développement de l'indice d'égalité des genres

On peut considérer que les activités relatives à l'évaluation des indicateurs de Pékin au niveau européen et au développement de l'indice d'égalité des genres sont à la fois complémentaires et différents:

- le programme d'action de Pékin se fonde sur un ensemble d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs et
- l'indice évalue l'égalité entre les hommes et les femmes à l'aide d'indicateurs composites.

Les deux indicateurs reflètent la réalité de l'égalité entre les hommes et les femmes à l'échelon de l'Union et des États membres, mais ils utilisent des méthodes différentes pour analyser/évaluer la situation. Par conséquent, les processus de réalisation des tâches respectent des calendriers différents et requièrent des capacités techniques et une expertise différentes. Néanmoins, il conviendrait de considérer l'indice d'égalité des genres comme un outil important pour surveiller la mise en œuvre du programme d'action de Pékin au sein de l'UE.

Le programme d'action de Pékin est un cadre mondial qui fournit des informations générales pertinentes au sujet de l'égalité entre les hommes et les femmes, des indicateurs et des sources de données sensibles à la dimension de genre, qui serviront à la composition conceptuelle de l'indice. L'évaluation des domaines critiques sélectionnés du programme d'action de Pékin (notamment une analyse approfondie des sources de données existantes et nouvelles, ainsi que des recommandations destinées à améliorer les indicateurs existants et à en développer de nouveaux) facilitera la mise à jour systématique de l'indice d'égalité des genres. À son tour, le travail conceptuel de construction et de mise à jour de l'indice d'égalité des genres stimulera la discussion et permettra d'améliorer les indicateurs de Pékin et la qualité des données existantes, et ouvrira la voie à de nouvelles sources de données.